



Catholic Hospital Digital History Book Collection

Documenting the legacy and contribution of the
Congregations of Religious Women and Men in Canada,
their mission in health care, and the founding
and operation of Catholic hospitals.



Livres numérisés sur l'histoire des hôpitaux catholiques

Retracer l'héritage et la contribution
des congrégations religieuses au Canada,
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation
et l'exploitation des hôpitaux catholiques

Les étapes d'une oeuvre. Hôpital St-Jean 75 ans d'histoire, 1868-1943

Source: Courtesy of the Osler Library
of the History of Medicine

Copyright: Public Domain

Digitized: March 2026

Hôpital St-Jean



75 ANS D'HISTOIRE

1868 - 1943

LES ETAPES D'UNE OEUVRE

Imprimatur, 3 décembre, 1943

† ANASTASE,
évêque de Saint-Jean-de-Québec.



S. E. Mgr ANASTASE FORGET,
évêque de St-Jean-de-Québec.



Révérende Mère Evangéline Gallant, S. G. M.
Supérieure Générale des Soeurs Grises de Montréal

Les étapes d'une oeuvre

IL est des pages d'histoire qu'il convient de relire quand s'annonce l'anniversaire d'une fondation. Et quand cet anniversaire nous reporte à trois quarts de siècle en arrière, non seulement il convient de consulter l'histoire, mais cela s'impose pour peu que l'on veuille rendre profonde et vraie l'action de grâce qui doit marquer ce retour vers le passé.

Ils ne sont plus là, ceux qui ont connu la jeune ville de S. Jean, alors que ses quelques trois mille âmes pouvaient continuer encore la bonne vie d'intimité de nos vieilles paroisses. Mais l'histoire reste quand les ancêtres sont disparus. On ouvre le vieux livre dont la tranche fatiguée se prête toujours plus aux recherches des générations qui se succèdent.

Depuis soixante-quinze ans, la ville d'alors s'est presque quintuplée. S'est quintuplé aussi, le groupe des Soeurs Grises que Montréal envoyait en décembre 1868, au service des malades, des infirmes et des pauvres de la localité.

Les ouvrières de l'heure présente viennent de se pencher à leur tour, sur les pages jaunies de leur déjà vieille histoire pour en pénétrer le sens, en extraire quelque chose du récit vraiment savoureux que garde le vieux cahier des premières heures de cette oeuvre qui a grandi avec S. Jean et est devenue, comme sa ville, besogneuse et trépidante au point de ne pouvoir presque plus s'arrêter pour contempler, dans le calme, les gestes mesurés et combien féconds, de ceux qui ont semé ce que l'on récolte aujourd'hui.

De relire le récit de ce qui s'est passé depuis lors, on en vient à reconnaître combien il est juste d'affirmer que l'histoire se répète.

Les amis de l'Hôpital S. Jean trouveront à propos, sans doute, que les Soeurs Grises veuillent célébrer, oh! bien modestement, l'anniversaire de leur arrivée à S. Jean.

Redire à la génération qui monte ce que les ancêtres désiraient quand ils appelèrent à leur aide, la soeur de Charité; voir comment, au cours des années, on a répondu au désir des fondateurs; et en troisième lieu, donner un aperçu de l'oeuvre en ces années particulièrement difficiles que nous vivons, tel est le but que se propose l'administration de l'Hôpital S. Jean en livrant ces quelques pages à la publicité.

Dans l'histoire intéressante de l'Hôpital S. Jean, il serait bien difficile de distinguer un nom qui puisse venir en tête de la liste des fondateurs. Chose certaine c'est que tout le S. Jean d'alors, plus que cela toute la région a désiré une fondation du genre. l'a accueillie d'un cœur généreux et l'a assistée dans ses modestes commencements; de sorte que, chaque famille de souche un peu vieille peut se croire à bon droit, du groupe des fondateurs de l'hôpital S. Jean. Rien ne fait apprécier un récit comme de pouvoir se dire: "Mes ancêtres étaient de ceux-là."

Dès l'automne 1865, Monsieur Charles LaRocque, alors curé de S. Jean, obtenait le consentement de Mère Jane Slocombe, supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal, au sujet d'une maison de charité à fonder dans sa paroisse.

Quelques bribes de la correspondance qui suivit vont faire comprendre quels étaient les projets de Monsieur le Curé.

Au 2 décembre 1865 — A Mère Jane Slocombe. "Je reçois, au moment même, votre lettre d'hier. L'affaire dont je vous ai parlé est encore un secret; la Dame Donatrice m'a exprimé le désir que la chose ne soit rendue publique que quand tout serait terminé par l'acceptation d'une Communauté. D'un autre côté, dans le cas où vous décideriez à refuser l'Oeuvre des écoles primaires de nos petits garçons, je crois devoir vous dire que j'y tiens tellement qu'il n'y aurait pas moyen de faire d'arrangement avec votre Communauté. Comme curé, je tiendrais plus à l'Oeuvre des enfants qu'à celle des malades et des infirmes, que l'on pourrait absolument abandonner à leurs ressources et à la charité publique . . . Comme vous ne refusez pas positivement, veuillez bien vous donner la peine de m'honorer d'une réponse aussitôt qu'il vous sera possible."

La réponse ne dut pas tarder puisque le 6 décembre, Mère Slocombe recevait une autre lettre: "Je suis très heureux que vous n'ayiez pas d'autre difficulté à me présenter au sujet des écoles des petits garçons. Je n'ai aucun doute que vous n'arrangerez cela avec Monseigneur l'Evêque de Montréal (Mgr I. Bourget) auquel je remettrai bien volontiers l'affaire, sûr qu'il voudra encore plus que moi ce que vous proposez. Maintenant . . . si je veux vous accepter, c'est chose que vous savez très bien. Il me semble qu'aux termes de notre entretien, il n'y avait pas beaucoup à vous méprendre. Ainsi que la Dame bienfaitrice, je vous veux et vous désire à S. Jean, aussitôt qu'il vous sera possible d'y venir et que nous pourrons vous recevoir. Il est probable qu'avant peu, vous verrez

chez vous, ma bonne Dame qui ira vous donner titre pour les fonds qu'elle vous destine et pour les conditions de son don. Je pense qu'elle mènera avec elle, le notaire qui fait ordinairement ses affaires. Si c'est son intention, je ferai préparer le contrat pour vous l'envoyer un peu avant, afin que vous le puissiez examiner à loisir."

Et au 25 janvier 1866, à Mère Slocombe: "Les choses sont fixées et j'use de la bienveillance qui vous a portée à m'offrir de venir à S. Jean pour conclure l'affaire. Nos bonnes Soeurs de la Congrégation vous donneront avec plaisir, l'hospitalité . . . J'ai hâte que l'affaire soit terminée."

(signé) Charles LaRocque, ptre. (1)

Encore quelques mois, et Monsieur le Curé Charles LaRocque sera promu à la charge de Pasteur diocésain, à S. Hyacinthe. Le digne Curé en avait-il le pressentiment? Quoiqu'il en soit, l'affaire qu'il désirait voir se conclure au plus tôt se termina, en effet, quelques jours plus tard, grâce à un compro-

(1) Historique — Hôpital S. Jean, doc. 6.



L'Hôpital Saint-Jean en 1889.

mis propre à respecter et les dernières volontés du testateur et les désirs du futur Mgr LaRocque.

Apparemment, les intéressés jugèrent ce moyen plus expéditif d'en finir et remirent à plus tard de se ranger aux décisions de Mgr Bourget.

Nous avons dit: dernières volontés du testateur
Laissons parler l'histoire.

A la page 88—Histoire de l'Acadie, P.Q.:—"En 1838, sept écoles fréquentées par 202 enfants, fonctionnaient dans la paroisse. Il y avait deux écoles de village: l'une au presbytère pour les garçons, tenue par Monsieur Tugault — avait 34 élèves; l'autre, celle des filles, à la maison de pierre, dirigée par Madame Tugault (née Hortense Eugénie Bove) était fréquentée par 25 élèves.

Au Vol. 1—des chroniques de l'Hôpital S. Jean: "En 1842, on offrit à Monsieur Tugault une position de député greffier qu'il accepta et vint se fixer à S. Jean. Comme à l'Acadie, où il avait commencé un commerce de grain, il continua à se livrer à un travail pénible que Madame Tugault partageait avec lui. Son seul désir était de retourner en France et surtout d'y payer ses créanciers. Après 1830, M. Tugault, comme tant d'autres, était venu relever sa fortune à l'étranger. Mme Tugault avait elle-même laissé en France, sa fortune personnelle. A peine âgée de 45 ans, le courageux mari n'est plus qu'un invalide aux soins de sa non moins courageuse épouse. En 1850, il envoie son fils en France pour régler une partie de ses affaires. Le voyage n'obtint probablement pas un plein succès puisqu'en 1857, sentant ses forces décliner et sa fin approcher, le malade recommandait encore à sa femme et à son fils, ses créanciers de France, exprimant le désir que si, malgré de nouvelles recherches, quelques uns de ses créanciers ne pouvaient être retracés—eux ou leurs héritiers—les sommes qui resteraient fussent consacrées à une oeuvre pie. Monsieur Tugault mourut le 27 septembre 1857, à l'âge de 62 ans. En 1861, son fils, l'avocat Tugault, retourna en France pour régler les affaires de sa famille. En dépit de scrupuleuses recherches, il restait encore la somme de 38000 francs à faire fructifier en vue d'une oeuvre de charité. Ayant dans l'espace de cinq ans, réalisé 66000 francs, Mme Tugault y ajouta 6000 francs de ses propres deniers, ce qui forma le total de 72,000 francs, soit \$12,000.00 — Le voeu suprême de Monsieur Tugault pouvait maintenant être réalisé."

Ici, le lecteur se revoit en face du problème dont la so-



Madame Hortense Bove Tugault,
première bienfaitrice insigne de l'hôpital.

lution se trouvera dans la teneur même de l'Acte de donation passé le 3 février 1886. Il faut savoir qu'au cours de ses longues années de souffrances, alors qu'il recevait de son épouse, les soins les plus attentifs, le malade avait souvent répété: "Qu'ils sont malheureux ceux qui souffrent sans avoir personne pour les soulager." Insensiblement, cette réflexion avait amené Madame Tugault à conclure que l'oeuvre de charité à encourager, au nom du défunt, devait être le soin des malades et des infirmes.

Relevé de l'Acte de donation: "La dite somme pour être placée le plus avantageusement possible, afin de former un revenu annuel destiné au soutien d'une maison de charité que la dite communauté s'est engagée à établir dans la ville de S.-Jean, Québec, dans deux ans à dater de ce jour."

De plus, la dite communauté s'est engagée: 1°—A fournir une chambre et pension à Dame Mary Angélique Saul, épouse de Henri Tugault et Elizabeth Saul, sa soeur, leur vie durant. 2°— De faire l'école aux petits garçons de la paroisse en français et en anglais jusqu'à leur première communion, c'est-à-dire vers l'âge de dix ans. Entendant néanmoins la dite Donatrice n'obliger les dites Soeurs à tenir des écoles comme dit ci-dessus qu'en autant que l'Evêque diocésain les autorisera à tenir de telles écoles, et qu'en autant que les Autorités préposées leur fourniront des salles d'école convenables soit dans la maison qu'elles occuperont, soit dans quelque construction adjacente, ainsi que le chauffage et l'ameublement de ces salles et leur payeront en outre annuellement telle somme convenable qu'il sera en leur pouvoir de payer en proportion avec les fonds à leur disposition. 3°—De faire dire une messe tous les ans pour le repos de l'âme de la Donatrice et de son époux."

En marge du contrat, se trouve la note suivante: Décision de Monseigneur I. Bourget — le 8 août 1868 — Mgr de Montréal ne trouvant pas à propos que les Soeurs se chargent de l'école primaire des garçons a néanmoins consenti à ce qu'elles établissent une salle d'asile où des enfants des deux sexes peuvent être reçus jusqu'à l'âge de sept ans.

Avec son sens des affaires, Mme Tugault comprit toujours que ce don, à placer à intérêt, était loin de lui conférer le titre de Fondatrice de l'Hôpital; c'est ce qui explique l'attitude toute de réserve qu'elle sût garder vis-à-vis des bienfaiteurs et des groupes de dames qui assistèrent les Soeurs dans la suite. Pendant 22 ans, les intérêts de cette somme aident en effet au soutien de l'oeuvre, et en 1888, par un nouvel acte signé de sa main, la vieille dame "permet aux Soeurs de se servir du capital pour la construction d'une salle d'asile et pour des réparations et changements à faire à l'hôpital.

Cependant, près de trois ans, devaient s'écouler entre ce jour de novembre 1865, où Mgr LaRocque et Mère Slocombe s'entendaient verbalement au sujet de cette oeuvre à établir, et le jour de décembre 1868 où les Soeurs entraient dans la ville de S. Jean.

Une lettre de l'annaliste adressée aux maisons éloignées, en date du 26 juillet 1868, rappelle aux compagnes que, bientôt un détachement de missionnaires partira pour S. Jean.

"Je reviens de S. Jean. J'ai vu mon ancien pensionnat. Quel changement depuis 20 ans! De petits gamins, durs à mener, étaient là depuis 12 ans. Au rez de chaussée tout est à refaire. On avait posé le plancher sur la terre comme cela se



M. l'abbé Fortunat Aubry

curé de Saint-Jean au moment
de la fondation de l'hôpital



M. l'abbé Lucien Messier

aumônier actuel

pratiquait parfois; on y laissait ni jour, ni soupiraux. Le canal s'étant obturé, l'eau y a séjourné longtemps. Les ouvriers sont à l'oeuvre et les généreux habitants de l'endroit ne reculent point devant la dépense. Nous espérons que tout sera prêt et bien en ordre pour le mois d'octobre.

Les gens de cette ville nous désirent grandement et sont très portés pour cette oeuvre. Ils ne craignent point de bâtir ou d'achever une maison pour les Frères de la Doctrine Chrétienne qui doit s'ouvrir en septembre. Et, remarquez qu'ils viennent de terminer l'extérieur d'une magnifique église et qu'ils ont à coeur de la voir aussi belle à l'intérieur. Nous avons été voir la bonne Dame Tugault qui a une simplicité charmante dans ses belles manières françaises."

Et au 14 septembre 1868 — Une autre lettre aux maisons éloignées. "Quant à notre mission de S. Jean, les travaux avancent. Soeurs Malépart et A. Malard sont rendues depuis 15 jours pour surveiller ces réparations. Cette maison a d'abord servi de pensionnat aux Soeurs de la Congrégation Notre-Dame; elle était ensuite passée aux Frères de la Doctrine Chrétienne puis à des maîtres d'école, enfin convertie en une espèce de collège."

Mgr LaRocque l'avait spécifié dans l'une de ses lettres. . . "Nous vous attendrons. . . dès que nous pourrons vous recevoir."

Pour remettre la vieille maison à point il fallut de longs mois. Enfin, au 10 décembre 1868, les soeurs y entraient.

Mère Slocombe en écrit à Monsieur Michel Faillon, p.s.s. en France. Au 18 décembre.

"Dans ma dernière lettre, j'avais le plaisir de vous annoncer l'acceptation d'une nouvelle mission à S. Jean, fondée par une pieuse dame française, Madame Tugault. Aujourd'hui, cette mission est commencée. Le 10 de ce mois, j'allais en faire l'ouverture avec Soeur Beaudry comme supérieure et fondatrice, ayant pour adjointes nos Soeurs Gaudry, Caron et Cardinal.

Monsieur le Curé Aubry et les citoyens de S. Jean nous ont fait une réception des plus gracieuses. Nous avons tout lieu de croire que cette bonne disposition de leur part aura des effets réels et durables."

A Monseigneur LaRocque, Mère Slocombe donne les détails suivants: "Enfin, voilà notre mission de S. Jean commencée. Je sais que nos Soeurs ont eu l'honneur d'en informer votre Grandeur dès les premiers jours de notre arrivée. J'ajouterai

que j'ai admiré, dans le grand accueil que les citoyens de S.-Jean nous ont fait, toutes les grâces et les délicatesses de leur digne et ancien pasteur. Monsieur le Curé, en cette circonstance surtout, a aimé à suivre vos gracieuses intentions. Ce bon pasteur, accompagné de quelques Messieurs et Dames nous attendait au débarcadère pour nous conduire au nouvel hospice où nous entrions au son joyeux des cloches de la paroisse. Là, un certain nombre de dames nous attendaient pour nous souhaiter la bienvenue. Puis, un dîner splendide, préparé et servi par les dames nous était offert. . . . Nous savions que des circonstances de deuil, que nous avons sincèrement partagées, tenaient votre Grandeur loin de cette fête."

"Le lendemain de l'arrivée, disent les chroniques, il y eut grand'messe d'action de grâces recommandée par les dames de la paroisse." Suit le texte du sermon de circonstance dont nous ne détacherons que quelques passages.

"Haec dies" . . . C'est le jour que le Seigneur a fait" . . . "Nous avons raison de nous réjouir. . . . Vous surtout, généreuses Dames de la S. Vincent de Paul, vous qui avez toujours été les Soeurs et les Mères des pauvres. Les Soeurs de Charité seront pour vous de puissantes auxiliaires, de plus des Mères et des Modèles. (ici l'éloge de la Soeur de Charité) — Mais n'oublions pas que nous devons être leur Providence vivante; il faut que nous mettions à leur disposition les éléments qui doivent faire prospérer et grandir cette oeuvre naissante. L'aumône, versée abondamment entre les mains des Filles de la Mère d'Youville, voilà le moyen de voir cette maison remplir l'attente de tous ceux qui forment des vœux pour son succès. Très Honorée Mère de l'Hôpital Général, laissez avec confiance vos dignes filles au milieu de nous. Certes, nous n'espérons pas leur faire oublier l'espèce d'exil qu'elles vont subir à S.-Jean; mais du moins, nous tâcherons de l'adoucir en leur procurant les moyens de faire le bien. Je crois pouvoir dire avec vérité, au nom de tous ceux qui composent cette ville et cette paroisse, que nous mettrons tout en oeuvre pour que cette maison naissante soit prospère et grandisse. "O Marie, c'est à Vous que nous confions cette maison! C'est pendant l'octave de la fête de votre Conception Immaculée que vos Filles en prennent possession, gardez-la, protégez-la, faites-la prospérer et grandir pour la gloire de Dieu."

"En descendant de chaire, Monsieur le Curé fit la quête, comme il l'avait annoncé. On pouvait voir avec quel bon coeur il s'acquittait de ce devoir. Bien que l'église fût loin d'être

remplie, son produit a été de \$33.00." N'oublions pas que cela se passait il y a 75 ans.

Ce jour-là, les Soeurs Grises prenaient officiellement possession de l'immeuble qu'on leur offrait aux conditions stipulées comme suit:

"11 décembre 1868.—La fabrique de la paroisse S.-Jean a cédé et abandonné à la dite Communauté, la jouissance et l'usufruit d'une maison en pierre avec le terrain attaché à la dite maison et à ses dépendances ayant 216 pieds de front sur la rue Longueuil, d'après plan annexé, à la condition d'ouvrir et maintenir une maison de charité pour y recevoir les malades les pauvres, et les infirmes, d'après les règles et usages de l'Institut, pour en jouir aussi longtemps que les conditions ci-dessus seront remplies." Ce "plan annexé" fait voir la maison de pierre avec sa façade en bordure de la rue et son mur latéral appuyé en partie sur le pan nord de l'église paroissiale. Aujourd'hui, on peut distinguer sur ce mur extérieur de la cathédrale quelques traces noircies de cette vieille maison disparue.

C'est bien pauvrement que l'oeuvre débuta; cependant, les pages de la candide annaliste du temps, n'accusent aucune préoccupation d'ordre financier. Parce que sa Mère Générale le lui a recommandé, elle entre à son journal des détails qui nous font sourire aujourd'hui mais qui n'en donnent pas moins une vue d'ensemble de ce que furent les commencements de l'oeuvre. Dès que les amis ont rapporté chez eux les meubles et objets prêtés pour le banquet d'arrivée, les Soeurs peuvent faire l'inventaire du "modeste ameublement" qu'on était convenu de leur procurer. On en dresse la liste: "5 lits, 3 tables, 2 armoires et quelques chaises;" plus, les meubles d'une dame qui recevra en échange deux ans et demi de pension; il y a aussi un vieillard admis avant l'arrivée des soeurs. A cela, quelques jours plus tard, Madame Tugault ajoutera "un vieux fauteuil, 4 chaises et une vieille baignoire que nous pourrions utiliser." "On avait fait une collecte pour permettre de réparer la vieille maison; cette somme est épuisée et les ouvriers en ont encore ici pour quelques temps . . . et ce sera à nous, maintenant, de payer ces braves gens. Nous aurions tant besoin de lits, de chaudes couvertures, de vêtements, de lingerie, de vaisselle, et des vivres donc, pour les pauvres que l'on nous supplie de recevoir au plus tôt." C'est l'hiver et la misère est grande. Au moins, si tout n'est pas prêt pour les recevoir peut-être pourrait-on aller les visiter, les encourager. Et l'on commence déjà à se porter vers les pauvres du dehors. Depuis



Une chambre privée

ce jour, la Soeur Grise est devenue l'auxiliaire du service social dans S. Jean.

Bientôt, cependant, le bas de laine sera vide et l'on constatera que les dames dites de "La S. Vincent de Paul" ont leurs pauvres à secourir, elles aussi. Les familles de la ville naissante ont déjà tant donné, il n'est que juste de leur accorder un peu de répit. L'on a alors recours à la méthode des quêtes. "Nous sommes allées faire la quête à la campagne, on nous a bien reçues, mais on ne semble pas comprendre ce que nous voulons; pourtant, Monsieur le Curé, nous a bien annoncées, en chaire." On prend contact avec les familles qui sont heureuses d'avoir la visite des Soeurs en cas de maladie, qui comptent absolument sur elles pour les heures de l'agonie et à qui reviendra pendant bien des années le devoir d'ensevelir les morts et de passer les nuits à "prier au corps".

Déjà, les fondatrices se voient débordées. "Nous ne pouvons suffire, écrit-on, à visiter les pauvres et les malades. Quatre Soeurs sont en dehors de la maison presque à l'année." "De Montréal, on a envoyé des recrues — des Soeurs: et quelques filles. L'inexpérience de notre annaliste la fait s'exclamer: Ça coûte bien cher de nourrir tout ce monde!" Et celles qui travaillent à la maison? Celles-là aussi sont débordées. Les vieillards sont des invalides et souvent de grands malades qu'il faut soigner nuit et jour; panser les plaies, déplacer et replacer les membres endoloris, écouter et satisfaire les petits caprices, régler les petits différends, tenir bien propre tout ce qui les entoure, en faire manger quelques uns comme l'on fait pour les enfants Et leurs vêtements . . . ?

Voici la chambre qu'on appelle l'ouvroir des pauvres. C'est le temps de répéter le dicton des colons de Ville Marie: "Allez chez les Soeurs Grises, elles ne refusent rien." En effet, la Soeur de Charité en se donnant au service des pauvres, a promis de consacrer, "son temps, son industrie, sa santé, sa vie, même — à l'entretien des pauvres."

Dans un coin de cet ouvroir, vous voyez un monceau de belle laine, produit de la quête dans les campagnes, des piles de vieux vêtements que l'on apporte d'un peu partout. Nettoyées et refaites, ces vieilles choses paraîtront des neuves et feront l'orgueil des chers vieux. Suspendus dans un coin à part, il y a des soutanes qui ne pourront attendre leur tour, car les chers Frères et les enfants de chœur en ont besoin pour dimanche. Et les objets de loterie qui devront être prêts pour la date fixée, et les ornements d'église à rafraîchir, et les bannières de la procession qui approche, etc., etc. . . Il ne faut pas

oublier l'asile qui accapare plusieurs maîtresses et gardiennes, dont le local servira pour les réunions et les concours de charité — et les improvisations en cas d'épidémie

Un jour, le bon Monsieur le Curé Aubry avait dit aux Soeurs; "Dans le grenier de la sacristie, vous trouverez peut-être quelque chose qui pourrait vous servir; je vous donne tout ce que vous en rapporterez." On y grimpe, et au retour, rien de plus pressé que de noter, avec détails, et leurs trouvailles, et leurs projets déjà en ébullition. Vous croiriez entendre "Perrette avec son pot au lait." "Nous avons trouvé en effet, plusieurs débris de l'ancienne église qui nous seront très utiles. Déjà nous avons pris le banc d'Oeuvre qui nous fera un très joli autel, ainsi qu'une balustrade, un tabernacle et des gradins d'autel; des deux anciens vestiaires, l'un servira dans notre petite sacristie et l'autre nous fera une lingerie."

Le 11 mai 1869, ce fut grande fête. Première messe dans la chapelle de l'hospice. Affluence de Prêtres et d'amis. Sermon par Monsieur Colin, supérieur de S. Sulpice. "Notre chapelle est dédiée à l'Immaculée-Conception."

A l'été, les enfants de l'Asile avaient donné une première fête scolaire à la grande satisfaction des parents.

A y regarder de près, ce fut presque une témérité d'ajouter cette oeuvre de la salle d'asile à celle du soin des malades et des infirmes. Monseigneur de Montréal avait consenti à permettre cette oeuvre, mais rien n'obligeait les Soeurs à la commencer. Pourtant, elles n'hésitent pas à l'inaugurer et la continueront jusqu'au jour où le système des asiles, ne répondant plus aux conceptions nouvelles des méthodes d'éducation, on jugera plus pratique de laisser à d'autres l'enseignement aux plus jeunes, le soin des petites classes.

A la fin de cette première année, notre confiante secrétaire compare le total des recettes avec les dépenses que représente le soutien de leur oeuvre; et, elle s'étonne: Où sont donc allés les intérêts de ces \$12,000.00 — une fortune, selon elle; — comme ils ont passé vite les quelques cents dollars que leur ont rapporté les quêtes tant à l'église qu'au dehors, et ces aumônes, qu'à l'occasion, certains amis avaient glissé dans leur main? En regard de la colonne des recettes, elle aligne les détails de la dépense, et, tout au bas de la page, la bonne Soeur se résigne à noter: "Reste encore quelques comptes dûs."

Qu'importe, l'an prochain, on saura mieux s'y prendre. Par ailleurs, on jouit d'un contentement qui ne se peut exprimer. On est entourées de pauvres et là, tout près, la petite chapelle est toujours ouverte à qui veut y entrer.

On est donc prêtes à entrer dans une seconde année; la petite barque est lancée et gagnera vite le large. En effet, on apprit si bien à manoeuvrer, que cinq ans après la fondation, Mère Elizabeth Dupuis, supérieure générale, pouvait écrire au procès verbal de sa visite officielle. "J'ai trouvé que la mission est dans un état assez prospère." On y va encore très parcimonieusement puisque: "A la fin du dernier exercice annuel, la recette était de \$3,100.44 — et l'on avait épargné assez pour que le surplus de l'année soit de \$715.23"—Il en sera ainsi pendant quelques années. On aura soin de laisser surnager une partie des intérêts de la somme versée par la première bienfaitrice. Les procès verbaux continuent à préciser: "Etat assez prospère — aucune dette."

En 1878, dix ans après l'arrivée des Soeurs, le nombre des hospitalisés augmentant, on commence à songer à une construction plus vaste et sise un peu plus loin. On s'attend à ce que disparaisse dans un avenir plus ou moins rapproché, la vieille maison de pierre construite avant l'église.

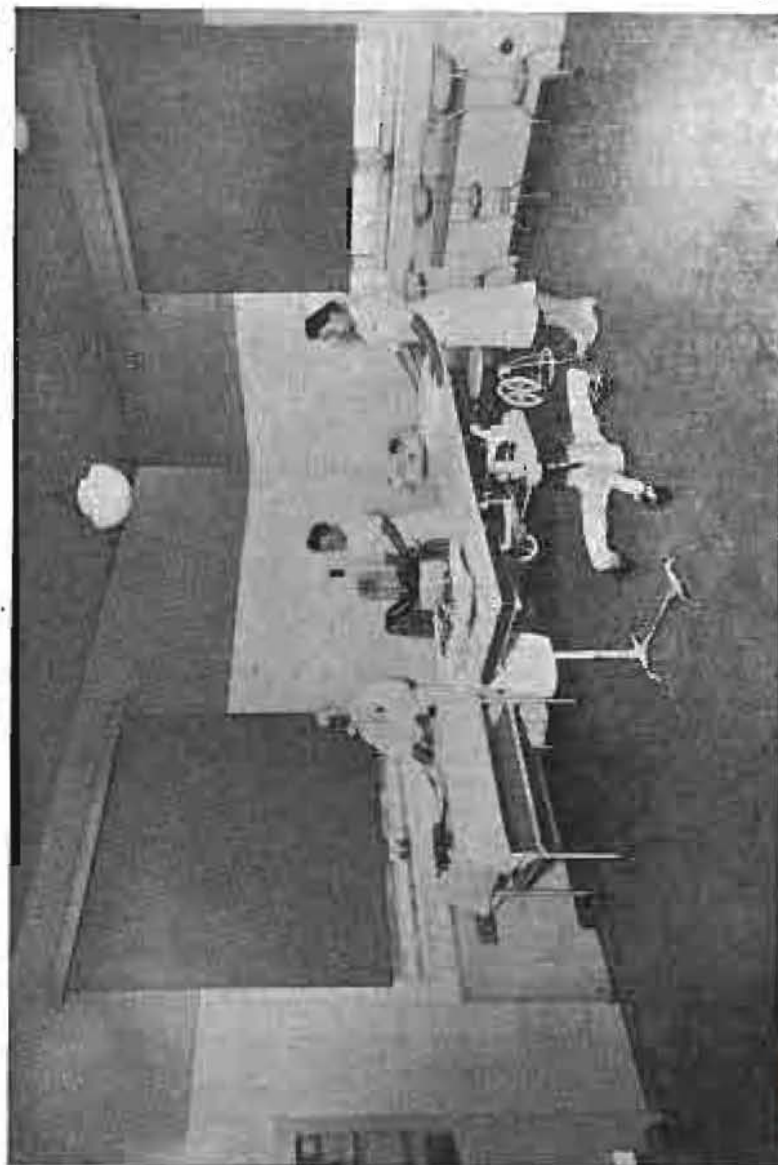
Puisque la chapelle de fondation est dédiée à la Ste-Vierge, pourquoi ne confierait-on pas au bon saint Joseph les projets de construction? Quand ce sera chose accomplie, on lui creusera une belle niche au-dessus du portique d'entrée, et l'hôpital sera placé sous son haut patronage.

En attendant un beau dimanche de mars 1878, on se rend en procession à l'endroit choisi pour l'érection d'un hôpital qui fera honneur à la ville grandissante. Soeur Malard, supérieure, enfouit dans la terre une statuette de saint Joseph afin, dit la chronique, que ce céleste économe, nous fasse trouver les moyens de bâtir. Bien entendu, on lui laissera la garde de ce terrain jusqu'à la pose de la première pierre.

Neuf ans plus tard, au procès verbal de la visite officielle en septembre 1887, on voit que Mère Julie Deschamps, supérieure générale, ne trouve pas téméraire de parler sérieusement d'une construction à entreprendre dès l'année suivante.

La dame Donatrice suit, depuis près de vingt ans, les progrès de l'oeuvre. Peut-être consentirait-elle maintenant à céder à la communauté des Soeurs Grises la somme de \$12,000.00 laissée à rente jusqu'à date? On entre en pourparlers et on en vient à un arrangement satisfaisant pour les deux partis. D'ailleurs, à force d'économie, les Soeurs ont gardé saufs plus de \$5,000.00 sur les intérêts.

Dès le printemps 1888, on commence à creuser et on y va assez rondement puisqu'au 23 juin . . . on écrit: "Vers 10.00



Salle d'opération

heures a.m., Monsieur le Curé Aubry, avec Mme Tugault et Soeur Supérieure Malard vont aux lieux de la nouvelle bâtisse pour y déposer, dans les murs, différents objets de piété."

Ce 23 juin Mme Tugault faisait remise à la Communauté, de la somme pour ainsi dire prêtée jusqu'alors. Dès que la maison sera terminée, cette bienfaitrice viendra vivre à l'Hôpital S. Jean où deux chambres seront mises à sa disposition; son désir étant d'y passer les dernières années de sa vie. Cette pieuse veuve y mourra en effet, le 1er novembre 1898 âgée de 91 ans.

Le 30 juillet 1889, avait lieu la bénédiction de ce nouvel hôpital par Monsieur le Curé Fortunat Aubry dont le zèle et la sollicitude se maintinrent toujours au diapason des besoins de l'Oeuvre. A la vérité, il en était l'âme. Après 18 mois, de travaux assidus, S. Jean se voyait avec fierté en possession d'un édifice remarquable pour l'époque.

Cet événement ouvre une seconde étape dans l'histoire qui nous occupe.

De sa ville épiscopale, Mgr LaRocque a suivi les progrès de l'oeuvre et se réjouit de la voir grandir.

Le toujours dévoué pasteur, M. le curé Aubry, au cours des quelques années qu'il passera à S.-Jean, ne cessera de stimuler l'ardeur de ses charitables paroissiens.

Lorsqu'en 1893, M. l'abbé Charles Collin viendra prendre charge de la paroisse, il constatera à quel point, à force d'être ingénieuse, la charité privée peut soutenir une oeuvre. On le verra, à son tour, animer de sa présence, de ses avis, de ses générosités les traditions établies et les organisations nouvelles.

C'est plaisir de retrouver presque à chaque page des annales de l'hôpital, l'annonce ou le compte rendu d'une fête de charité. On s'ingénie à donner à ces fêtes les aspects les plus variés; toutes les bonnes volontés, toutes les énergies sont mises à contribution.

Par ailleurs, on continue à seconder le zèle de la Soeur visiteuse en travaillant, chez soi, à des vêtements ou à des tricots pour les pauvres du dehors.

Dans S.-Jean, on ne se lasse pas de donner. Il faut dire que l'exemple vient de haut.

C'est bénévolement en effet, que les services religieux furent assurés à l'hôpital par les prêtres de la cure jusqu'à 1911, et conjointement par les prêtres de la cure et du collège jusqu'au 19 juin 1938, date de l'arrivée du premier chapelain résident.

Le service médical bénévole n'a jamais manqué non plus tant au personnel actif qu'aux hospitalisés nécessiteux.

C'est ainsi, qu'entouré d'amis et assisté par tout S.-Jean on arrive au seuil du 50ième anniversaire de fondation.

Le départ de M. le curé Collin vient jeter une note sombre sur les débuts de 1911. M. le Curé Charles Lamarche (Mgr Lamarche) entre à S.-Jean le 9 février et s'intéresse aussitôt au soutien et à l'avancement des oeuvres déjà existantes.

Jusque vers cette époque, le nombre des malades n'avait guère augmenté. On avait pu laisser inachevé l'étage supérieur du nouvel hôpital et l'étage principal restait affecté à l'enseignement poursuivi jusqu'à la 3ième année du programme scolaire.

Messieurs les Commissaires se montraient satisfaits et les mères de famille, toujours là pour aider l'oeuvre, devaient être les dernières à admettre la possibilité de fermer ce que l'on continuait à appeler "la salle d'asile de S. Jean."

Pourtant, il se faisait des brèches au programme d'étude, parce que, trop souvent, on se voyait contraint de se servir du local affecté aux élèves, soit à l'occasion des fêtes de charité ou tout particulièrement quand sévissait quelque épidémie de fièvre typhoïde, d'influenza, etc.

La période de 1914 - 1919 vint porter la question à l'état aigu.

Les citoyens demandèrent "un hôpital" mieux aménagé, pouvant répondre aux besoins... en toute occurrence.

Attendu que les écoles de l'endroit se trouvaient en mesure de se charger de l'éducation pré-scolaire, on n'hésita plus à fermer les salles de classes, et l'on décida en même temps de compléter le 3ième étage resté inoccupé. Ces changements permettraient d'ajouter 25 lits à la capacité de l'hôpital déjà existant.

En juin 1922, eut lieu une dernière distribution de prix; les enfants firent leurs adieux aux maîtresses... c'en était fini de l'asile.

A peine les ouvriers y avaient-ils commencé les travaux d'amélioration que le bon M. le curé Lamarche venait nous faire part de sa nomination à la cure S.-Stanislas, Montréal, nous assurant que son successeur, M. le curé J. Edmond Coursois saurait bien prendre soin de nos intérêts.

Au mois de septembre 1922, la paroisse S.-Jean saluait son nouveau curé.

Avec les années d'après guerre, l'hôpital entre dans une phase nouvelle.

En 1923 on voit naître le Bureau Médical avec le Dr Arsène Godin comme président et comme membres: Drs A. Bouthillier, G. Tassé, G. Phénix, J. Lafleur, E. Phaneuf, O. Laberge, H. Maynard, H. Brosseau, J.-A. Daignault et H. Ethier de St-Valentin.

Puisque la capacité de l'hôpital peut être portée au delà de 50 lits, il sera possible de fonder une école de Gardes-malades que l'Association de la Province reconnaîtra bientôt. On aménage des quartiers dans l'hôpital en réparation et, le 4 septembre 1922, on commence à recevoir des aspirantes.

Le 10 mars 1923, grâce au concours de nos médecins - professeurs, a lieu l'ouverture des cours.

Les premiers diplômes seront conférés en octobre 1925 aux Gardes M. L. Guillet, Y. Couillard et A. Forgues.

A date, le nombre des graduées se chiffre à 90.

On sait que les années de l'après guerre furent avantageuses à plus d'un point de vue. C'est à la faveur de cette vague de prospérité que l'hôpital fut mis à neuf.

Par l'entremise du docteur Alexis Bouthillier, député provincial, le Gouvernement versa la somme \$11,800.00 pour aménagement scientifique.

Un service de chirurgie est organisé en 1924 par le Dr Georges Phaneuf.

La loi de l'assistance publique entrainait en vigueur à ce moment là.

Aidé de ce côté pour une part, et aussi par le concours inlassable des amis de l'oeuvre, on parviendra à faire face au problème financier.

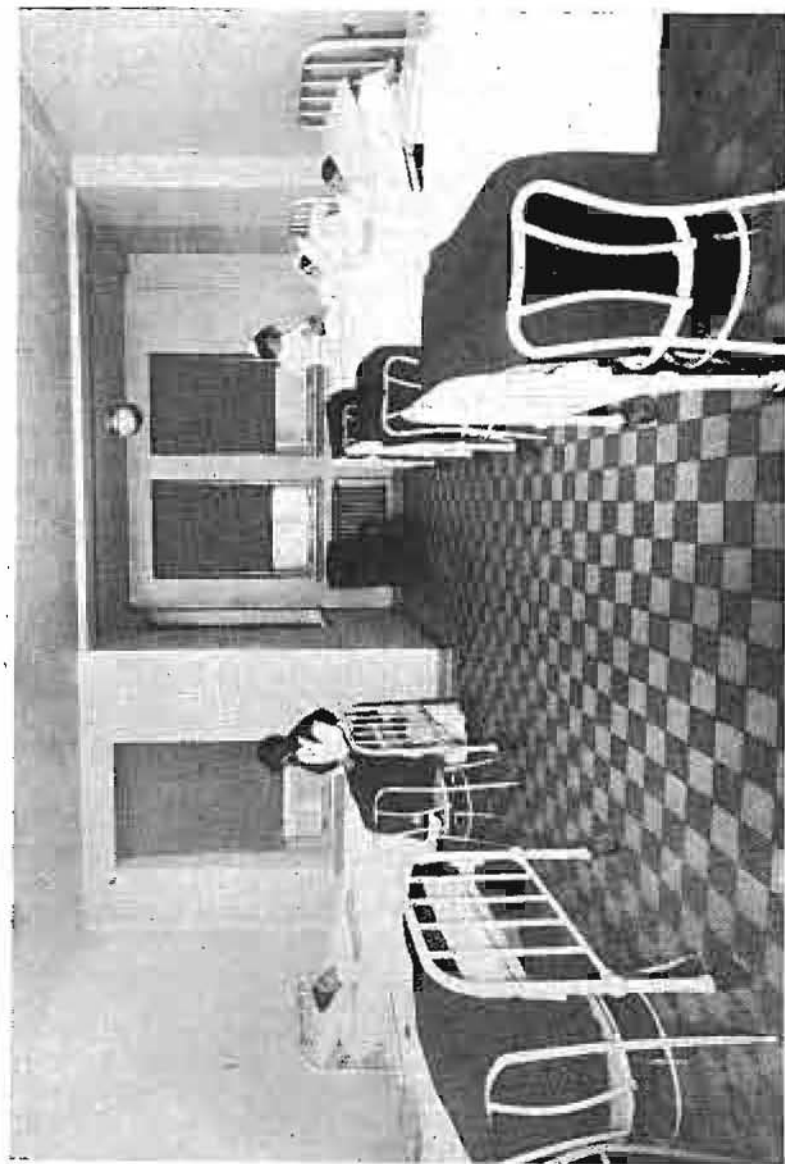
Mais dès 1925-1926, on commence à se trouver à l'étroit dans cet hôpital 1922.

Nous allons voir M. le curé Coursol, se faire l'âme d'un mouvement qui conduira l'oeuvre de l'hôpital au niveau des institutions officiellement reconnues.

Nous reproduisons:

Mars 1926. "Au prône, M. J. E. Coursol a soumis à ses paroissiens un projet de construction d'un nouvel hôpital dans notre cité.

"Ce projet a pris naissance à la suite d'une demande faite par le Bureau Médical de l'hôpital actuel, devant les besoins pressants de notre population et de ceux des comtés environ-



Une salle de cinq lits

nants qui réclament chaque jour les soins des révérendes Soeurs Grises dans leur hôpital.

"Quatre ans se sont écoulés depuis les travaux d'agrandissements faits à l'immeuble et déjà il est impossible de suffire aux demandes.

Dans les circonstances notre dévoué curé a communiqué avec les autorités religieuses, provinciales et municipales; sur réponse encourageante de chacune, il soumet le projet à la considération de tous les paroissiens.

"Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier administrateur apostolique, approuve le projet; l'honorable Athanase David secrétaire de la province, dit que le gouvernement est prêt à faire pour S.-Jean ce qu'il a fait pour d'autres villes et enfin, M. le maire et MM. les échevins de cette ville reconnaissent la nécessité d'une nouvelle construction.

"Statistiques en main, M. le Curé a démontré l'augmentation du nombre des malades admis et du nombre d'opérations pratiquées depuis 1920 . . . ces chiffres allant toujours croissant, il est facile de constater que le manque d'espace mettra sous peu les dévouées religieuses dans l'obligation de refuser des malades."

De 1927 à 1929, la question est fortement agitée. Devant l'hésitation de ceux que décourage la perspective de se trouver un jour insolvable, on répond: tous les hôpitaux administrent leurs affaires avec déficit; d'ailleurs, les Autorités civiles comprennent mieux la part qui échoit à leurs responsabilités vis à vis des institutions humanitaires consacrées au service du public."

Toutes les propositions avancées demeurèrent à l'état de projet jusqu'à ce qu'en 1931 on convint: de construire un hôpital moderne sur le terrain s'étendant de la rue Longueuil à la rue Jacques-Cartier, d'améliorer l'hospice et de démolir la vieille bâtisse attenante à l'église moyennant la généreuse compensation de \$25,000 versée par la Fabrique.

Le Gouvernement Provincial s'engage à fournir \$200,000. et le public souscrit \$6,153.

Emprunt et contribution aidant, on se croit en mesure d'élever un vaste hôpital qui pourra se suffire à lui-même, rencontrer de fortes obligations et donner à ses patients le maximum de soins. Il se trouva néanmoins que l'ensemble des dépenses dépassa de beaucoup les prévisions.

On met une dernière main aux plans longuement préparés, on acquiert quelques propriétés voisines et au mois d'août 1931

on commence les travaux d'excavation. Toutefois, il ne fut possible de recevoir des malades dans la nouvelle construction qu'en avril 1933. Plusieurs amis généreux aidèrent à l'ameublement des chambres privées et autres pièces.

En octobre de cette même année, on pouvait enfin démolir la maison de pierre accolée au mur de l'église. Il était temps; à peine dégagée de la vieille relique, l'église paroissiale allait devenir l'Eglise-Cathédrale S.-Jean l'Evangéliste.

A l'assemblée du Bureau Médical du 22 novembre 1932, les Médecins organisent les Services du nouvel hôpital comme suit:

Chirurgie	: Drs G. Phaneuf, H. Laflamme
Médecine	: Drs N.-A. Sabourin, G. Phénix
Obstétrique	: Drs A. Bouthillier, P. Leroy
Gynécologie	: Idem
Pédiatrie	: Dr H. Laflamme
Ophtalmologie	: Dr J. Brault
Anesthésie	: Drs E. Phaneuf, P. Leroy
Radiographie	: Drs G. Phénix, E. Phaneuf
Laboratoire	: Dr O. Laberge

L'infatigable M. le curé Coursol avait préparé un temple convenable et la jeune ville épiscopale n'eut pas honte lorsqu'en juin 1934 eurent lieu les inoubliables fêtes de l'érection du nouveau diocèse et du sacre de son Excellence Monseigneur Anastase Forget, premier évêque de S.-Jean.

A la suite du compte rendu de ses fêtes, la chronique des humbles voisins de la résidence épiscopale conserve le souvenir ému du rôle de Marthe qu'il leur fut donné de remplir auprès de Mgr leur Evêque, aux tous premiers temps de son arrivée dans le diocèse. La Providence a de ces délicatesses pour celles-là mêmes qui s'en reconnaissent les moins dignes. Ce digne prélat, a dans la suite, porté à l'hôpital le même intérêt et les mêmes attentions que les curés qui l'avait précédé.

Non seulement notre ville pouvait être fière de sa cathédrale; elle avait aussi le droit de mettre un certain orgueil à présenter à Mgr l'Evêque ce que l'on est convenu d'appeler un hôpital moderne.

On sait que les autorités en la matière se sont prononcées plus d'une fois contre la centralisation des hôpitaux dans les grands centres comme Montréal et Québec, et que l'on insiste pour que surgissent des établissements moins vastes mais complets dans toutes les villes de quelque importance.

Le grand avantage de ces hôpitaux-modèles est de procurer à la population du district tous les soins que la science médicale peut offrir aux malades.

De nos jours, ce service de premier ordre est contrôlé au moyen d'une organisation uniforme pour tous les hôpitaux de première classe.

Reconnu par l'"American College of Surgeons" l'hôpital S.-Jean est classé dans la catégorie A et offre à ses malades toutes les garanties exigées par ce puissant organisme.

A l'appui, nous citons quelques articles des "Constitutions et Règlement du Bureau Médical de l'Hôpital S.-Jean.

BUT :

"Assurer aux malades de l'institution le meilleur service possible par la compétence et le choix judicieux de ses membres.

"Procurer une entente parfaite entre les administratrices de l'Hôpital et les dits membres.

ATTRIBUTIONS DU COMITE EXECUTIF :

- 1°. Révision des archives médicales.
- 2°. Examen des dossiers des malades décédés.
- 3°. Enquête des cas d'infection institutionnelle.
- 4°. Préparation du programme scientifique pour l'assemblée mensuelle.
- 5°. Analyse du travail accompli dans les différents départements
- 6°. Discussion des moyens à adopter dans certains cas particuliers.
- 7°. Discussion de toutes les questions intéressant l'administration et le Corps Médical.

Toute plainte contre le service de l'hôpital devra être adressée à l'administration, par un rapport écrit des parties intéressées.

La réponse à telles plaintes sera transmise par la même filière.

BUREAU DE CENSURE :

"Pour les cas d'obstétrique et de gynécologie, ce bureau est constitué comme suit: M. l'aumônier de l'hôpital, deux médecins choisis par l'administration.



Laboratoire

CONSULTATIONS :

"Dans les cas difficiles, les membres du Bureau Médical doivent se prévaloir de l'expérience de leurs collègues, et demander une consultation.

"Les consultations ainsi obtenues devront être enrégistrées sur le dossier, et le médecin consulté devra écrire ou dicter sous sa signature un résumé de ses constatations et recommandations."

Les Médecins qui font partie du Bureau Médical doivent traiter, dans leur service respectif, tout à fait gratuitement, tous les malades secourus par l'Assistance publique.

La lecture attentive des citations qui précèdent suffit pour démontrer à quel point on protège les intérêts du malade dans l'hôpital moderne.

Rien n'est épargné; aussi les soins d'urgence, les travaux de recherches, les interventions chirurgicales, les pansements, les remèdes, les rayons X, les traitements ultra-violets, voilà autant de choses que requièrent un outillage dispendieux et qu'il est nécessaire de maintenir au niveau des découvertes les plus récentes.

Pour faire face aux exigences actuelles, tout hôpital privé doit compter sur une forte moyenne de patients qui soient en mesure de défrayer leurs dépenses personnelles.

Or, on se rappellera toujours les années de chômage qui suivirent l'ère de prospérité de l'après guerre.

De ce fait, l'administration de l'hôpital S.-Jean s'est vue réduite, depuis la construction nouvelle, à capitaliser intérêts et nouvelles dettes.

Trop de malades, en entrant à l'hôpital, s'inscrivent comme responsables qui plus tard se trouveront dans l'impossibilité de s'acquitter de leurs dettes.

Dans ces conditions, il fallait conclure que les affaires de l'hôpital s'en iraient à la dérive à moins que l'administration ne décide de réagir par les moyens à sa portée.

Dans cette occurrence deux facteurs importants entrèrent en cause;

1°. Une résidence pour les gardes-malades était chose recommandée depuis la fondation de l'Ecole et, nos élèves continuaient toujours à loger sous le même toit que leurs malades.

2°. Les autorités en hygiène sollicitaient de plus en plus la collaboration active de propagandistes avertis pour la lutte



La résidence des Gardes-Malades

entreprise, dans notre province, contre le fléau de la tuberculose. L'on semblait compter sur les hôpitaux et les écoles de gardes-malades pour la diffusion des connaissances à répandre dans le peuple au sujet du dépistage, des techniques préventives et de la réadaptation des individus atteints.

La solution se présentent d'elle-même.

On acquit et on aménagea pour l'école des gardes-malades une résidence privée, avec soleil, confort, liberté, atmosphère d'un "chez-soi."

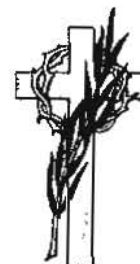
On transforma l'aile laissée par les gardes en ce sanatorium qui offre maintenant un service inappréciable à 75 malades menacés ou atteint de tuberculose.

Et ce service rendu à la population du Québec, l'hôpital sera heureux de le continuer aussi longtemps qu'il devra avoir recours à des moyens secondaires pour faire face à ses obligations.

Après 75 ans de service auprès des "malades, des infirmes et des pauvres" les Soeurs de l'hôpital S.-Jean désirent proclamer à nouveau, la généreuse sympathie qui fut accordée à leur oeuvre au cours de ces années déjà loin, et la chrétienne compréhension qui ne cesse de soutenir, aujourd'hui encore, les efforts de l'administration présente.



In Memoriam



Hommage à nos médecins disparus

Hippolyte Moreau	1908
Georges Chassé	1931
Georges Tassé	1934
Jules Lafleur	1935
Paul Leroy	1936
Hector Brosseau	1937
Oscar Laberge	1937
Arsène Godin	1938
Alexis Bouthillier	1940
E.-N. Chevalier	1943

MEMBRES DU COMITE EXECUTIF POUR 1943.

Président: Dr Emile Phaneuf.

Secrétaire: Dr N.-A. Sabourin.

Membres élus: Dr Georges Phaneuf, Dr. Henri Laflamme.

Membres ex officio: La Supérieure et son Assistante.

L'Aumônier de l'hôpital.



OFFICIERS DU BUREAU MEDICAL

Président: Dr Henri Laflamme

Vice-président: Dr Aimé Perrier

Secrétaire: Dr Roméo Marcoux



MEMBRES DU BUREAU DE CENSURE

Monsieur l'abbé Lucien Messier, aumônier

Docteur Henri Laflamme

Docteur A. Lapierre

ORGANISATION DES SERVICES DE L'HOPITAL

Chirurgie	:	Docteur Georges Phaneuf, chef de service
		" Fernand Ethier, assistant
		" Roméo Marcoux, assistant
Médecine	:	" Henri Laflamme, chef de service
		" Aimé Perrier, assistant
Gynécologie	:	" C. N. Arpin, chef de service
		" Jean-Paul Sénécal, assistant
		" Roméo Marcoux, assistant
Obstétrique	:	" Aimé Perrier, chef de service
		" Roméo Marcoux, assistant
Pédiatrie	:	" Jean-Paul Sénécal
Ophtalmologie	:	" Luc Mailloux
Anesthésie	:	" Emile Phaneuf
		" Aimé Perrier
Laboratoire	:	" R.-E.-L. Watson
Radiologie	:	" Emile Phaneuf

Font aussi partie du Bureau Médical: Dr N.-A. Sabourin,
A. Lapierre, A. Girard, H. Ethier.

LES RELIGIEUSES EN SERVICE EN 1943

Soeur Alice Laverdure, supérieure

Soeur Anne-Marie Courtemanche, 1ère conseillère

Soeur Marie-Louise Rousselot, 2ième conseillère

- " Antoinette Moquin
- " Alma Rouleau
- " Alice Masse
- " Marie-Anne Dussault
- " Alice Garon
- " Marguerite Servant
- " Odélie Dion
- " Elise Moreau
- " Eveline Vignault
- " Brigitte Laporte
- " Régina Dupuis
- " Laurentia Martel
- " Laurette Hébert
- " Juliette Lafontaine
- " Gertrude Bergeron
- " Jeanne Désaulniers
- " Alice Dionne
- " Virginie Lanoix
- " Agathe Desrochers
- " Yvonne Dessureau
- " Lucienne Crevier
- " Claire Jeannotte
- " Claire Cardinal
- " Cécile Marquis
- " Madeleine Bergevin
- " Noella Gratton
- " Yvonne Viens
- " Marie Drolet

HOPITAL SAINT-JEAN

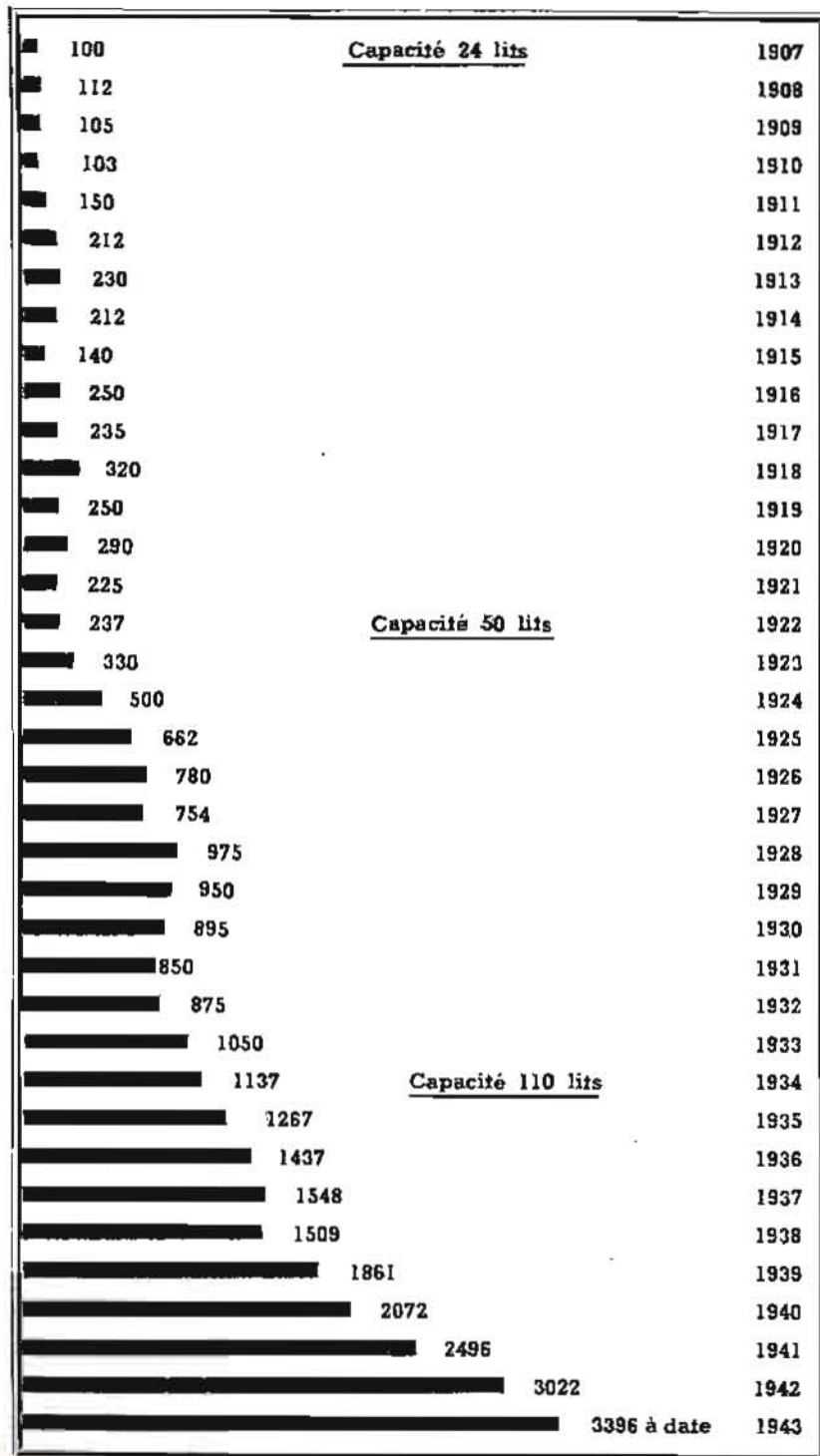
Capacité hospitalière

Au service des malades réguliers	110 lits
Aile du Sanatorium	75 lits
Aile affectée aux Vieillards	60 lits



Personnel

Aumônier	1
Religieuses	31
Médecins	14
Gardes-malades	30
Employés des deux sexes	60



Graphique montrant le nombre de malades admis chaque année à l'hôpital.

#876138433

